



FICHE PROGRAMME

2023-2024

ATELIER ART FLORAL

SAINT-PAUL-DE-VARCES

VENDREDI DE 18H30 À 20H30

Salle Le Ruban 38760 ST PAUL DE VARCES

DATE	THÈME	A APPORTER
08 décembre 23	" Noël sans dessus-dessous " Travail en équilibre	Le support de l'année, 3 morceaux de Polygonum longs de 80 cm et 2 cm de diamètre.
22 mars 24	" Tel un jardin zen " Travail de sculptures et de mousses	Le support de l'année.
14 juin 24	" Cadre aromatique succulent " Construction d'un cadre floral	J'apporte 3 boîtes de conserve ¼ , un petit marteau et une pointe à tête plate.

MATÉRIEL À APPORTER : Sécateur, couteau à lame, ciseaux, pince coupante, torchon, tablier, éponge, règle, toile cirée de ±1mx1m, agrafeuse + agrafes, cutter +lames, crayon + papier, appareil photo, contenant pour transporter vos compositions.

INSCRIPTIONS	Catherine Bathias Service culturel mairie	04 76 72 81 88	culture@saintpauldevarces.fr
ANIMATEUR	Alain Héry	06 62 60 93 18	animefloral38@oobien.com
RESPONSABLE FLORISCOLA ACTIVITÉS	Laure-Anne Deshairs	06 09 22 57 29	laureannedeshairs@gmail.com

TARIFS	MODALITÉS
ADHÉSION FLORISCOLA : 10 €	A régler lors de la 1 ^{ère} inscription à Floriscola (différent du chèque Atelier et du chèque Support) avec votre fiche ADHÉSION/INSCRIPTION dûment remplie . La carte de membre de l'Association vous sera transmise par l'animateur.
SUPPORT DE L'ANNÉE : 5 €	"Nouveau support" Par chèque séparé à régler lors du 1er atelier
PRIX DE L'ATELIER : 30 €	Le règlement devra être effectué impérativement 15 jours avant la date du premier atelier, puis d'un atelier pour le ou les suivants. Mentionner le lieu, la date de l'atelier au dos du chèque. L'inscription sera validée seulement à la réception du chèque
Chèques à établir à l'ordre de Floriscola à remettre à Alain HERY	

En cas d'empêchement, prévenir minimum 15 jours avant l'atelier, passé ce délai il n'y aura pas de remboursement, vous pourrez soit vous faire remplacer, soit récupérer vos fleurs.